

L'ORDRE NOUVEAU

ORGANE DES SEMAINES SOCIALES
Prix: 5 sous; l'abonnement: \$1.00

Un monde s'écroule, un ordre nouveau s'élabore. Il faut que les catholiques laissent mourir ce qui doit passer et qu'ils aident à créer ce qui mérite de vivre. — LES ÉVÊQUES DE FRANCE.

CINQUIÈME ANNÉE No 1
Montréal, 5 octobre 1940

Semaine social de Nicolet

CARREFOUR SOCIAL

par le R. P. Jacques Cousineau, S. J.

Quand l'Institution Royale de 1801 inquiéta Mgr Plessis et qu'il voulut, loin des regards d'une autorité indiscrète, assurer la relève de son clergé et la formation des élites, c'est à Nicolet qu'il vint où bientôt, en plein bois, s'élevait un monument de pierre qui fait honneur à la hardiesse d'une génération et, bien gardé par sa charte royale s'établissait un foyer de culture, qui devait rayonner sur toute l'Amérique par ces glorieux anciens dont les portraits chargés d'ans et de poésie retiennent au long des corridors les visiteurs d'aujourd'hui.

Quand en 1940, loin des bruits de guerre, loin de la fièvre des esprits provoquée par la mobilisation des hommes et des usines, il fallut trouver une solitude féconde, peuplée d'auditeurs posés, une *Thébaïde urbaine*, où l'on pût poser les problèmes de l'après-guerre en leur vrai centre: l'homme, c'est vers Nicolet que se dirigeaient les Semaines sociales, accueillies par le pasteur magnanime du diocèse avec une audace qui devait porter loin, puisque, devenue chez lui, au cœur de la province, véritable carrefour social, l'*Université itinérante* a trouvé là l'affermissement de son orientation.

Si cette dernière Semaine se révéla un carrefour, la position géographique de Nicolet n'y est pas étrangère. On le vit bien quand samedi et dimanche arrivèrent les contingents de Québec, des Trois-Rivières, Joliette, Montréal, Sorel, Drummondville, Sherbrooke et Victoriaville! Les rues bruisaient de monde, les hôtels étaient engorgés, et l'hospitalité traditionnelle du Séminaire — et du comité de logement — soumise à rude épreuve. Toutes les routes aboutirent aux pins chantés par le poète, en ces "grands jours" de Nicolet, selon l'expression de S. Exc. Mgr Lafortune.

Comme les grands jours d'Auvergne! On ne saurait mieux dire. Pour la première fois, la Semaine sociale tenait chaire dans un collège en marche et sa durée se réduisait à un triduum placé en fin de semaine. Toute l'atmosphère en fut transformée. Ouvriers de la place, syndiqués d'ailleurs, cultivateurs des environs, libérés de leur travail, se joignirent plus nombreux que jamais aux professionnels et industriels; collégiens et normaliennes mêlèrent leurs costumes variés, leur impatience de vivre à cet auditoire tout de gravité que rajeunissait la présence colorée des dames. Religieuses institutrices, prêtres éducateurs, députés et maire, évêques de partout, toutes les autorités sociales encadrèrent à merveille ces réunions d'étude où tout un peuple se rencontrait pour réfléchir sur le siècle qui vient. On avait là une coupe verticale de la société canadienne!

Mais la révélation de l'unité s'imposa dans la splendeur liturgique de la messe pontificale, le dimanche matin, quand auditeurs et paroissiens se pressèrent dans la cathédrale autour de la pourpre cardinalice et des prélats, quand, habilement dirigés, ils participèrent au sacrifice par une prière chantée d'une évocation puissante. Le mot de Charlier prenait un relief que les Semaines sociales n'oublieront pas: "Le cœur de tout ordre social chrétien, c'est la grand-messe paroissiale"! Tous y deviennent vraiment un seul corps, parce que le mystère d'union au Christ qu'est la messe a son retentissement charnel.

Et la tradition s'établit, comme en France, de se rencontrer à la Semaine sociale pour des échanges féconds d'idées. Je me rappelle ces journées de Rouen ou de Bordeaux où, en marge des assemblées officielles, se tenaient nombre de réunions où dirigeants, aumôniers et membres de divers mouvements se rencontrèrent pour élaborer l'action ou pour établir des contacts impossibles ailleurs, et je sais qu'une foule d'auditeurs se rendaient pour voir cette foire aux initiatives sociales. A Nicolet, ce caractère de carrefour social s'accrut comme jamais. A preuve, cette rencontre matinale d'aumôniers de jeunesse qui se révéla si vivante, ce fécond échange de vues entre le nouveau pasteur de Chicoutimi et les dirigeants syndicaux, le nouvel essor que connaîtra l'Action corporative après telle conversation importante; à preuve, combien d'autres décisions prises là et dont l'avenir développera la vertu!

Les Semaines sociales du Canada, comme celles de France, "ne sont pas un mouvement entraînant l'opinion, mais une *université itinérante*, dispensant à des *auditeurs* un enseignement. Il ne leur appartient pas de faire passer à l'acte les théorèmes qu'elles développent, démontrent et mettent sous la caution de l'Église enseignante" (Marc Scherer). Ce qu'on doit leur demander, c'est de devancer notablement les réalisations, de guider vers elles en concevant la doctrine qui permette l'incarnation de la vérité sociale dans des institutions. Viennent ensuite les équipes d'hommes d'action qui se proposent de "donner à l'enseignement des Semaines sociales la sanction de la pratique quotidienne dans tous les secteurs de l'activité économique et sociale". Après Trois-Rivières en 1935, vinrent l'Action corporative et les essais d'organisation corporative, après Saint-Hyacinthe en 1937, vint le magnifique essor de la coopération à Québec et dans l'U. C. C.

L'on comprend que cette vocation de carrefour social se soit précisée cette année, avec l'accession de la Semaine à sa majorité. L'institution a vingt ans, dont l'œuvre, au témoignage éclairé de S. Em le cardinal Villeneuve, "aura été de construire chez nous une haute forteresse d'idées".

"Et voilà qui légitime, ajoutait-elle, malgré les malheurs du temps, un grand espoir... Le temps n'est plus... où on laisse aux seuls évêques et prêtres le soin de lire les encycliques... Les laïques savent (maintenant) en scruter l'esprit pour s'employer ensuite à en réaliser des applications concrètes conformes à notre état politique". Quand, à cette génération dont la maîtrise sociale et la conviction chrétienne nous reconfortaient tellement ces jours derniers, les jeunes formés dans les mouvements spécialisés de l'Action catholique formeront une relève puissante et que tous se rencontreront ardents au carrefour des Semaines sociales, les promesses d'un monde meilleur grandiront à l'horizon et notre Canada verra la fraternité chrétienne s'établir dans un siècle plus social, plus corporatif.

Faut-il ici traduire l'impression de tous les semainiers? Notre rencontre sociale n'a pu s'accomplir que dans l'atmosphère d'intimité familiale qu'ont su créer l'accueil si cordial des autorités et des professeurs du séminaire, la collaboration empressée des élèves inspirés par un sympathique directeur et le zèle éclairé de celui qui fut l'âme de la Semaine, l'Évêque de Nicolet.

"La Semaine sociale est finie, la Semaine sociale commence", concluait S. Exc. Mgr Lafortune, à la soirée de clôture. C'est le *nunc coepi*. Depuis Nicolet et à cause de Nicolet, les Semaines sociales sont mieux orientées vers leur vocation de carrefour social.

Les catholiques et le travail

Les retraitants du diocèse de Saint-Jean ont célébré le cinquième anniversaire de leur maison de retraites fermées, la Villa Saint-Jean de Lalande, par une journée de prières et d'études, le 22 septembre dernier, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Forget. Ils avaient pris comme thème de leurs délibérations: *Les catholiques et le travail*, sujet d'actualité et d'une grande portée pratique. La doctrine de l'Église, telle que contenue dans les encycliques *Merum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, y fut clairement exposée, puis appliquée aux patrons et aux ouvriers. Des représentants des uns et des autres dirent leur reconnaissance aux Souverains Pontifes pour leurs enseignements lumineux et exprimèrent leur ardent désir de voir ces enseignements suivis par tous les membres de leur classe. S. Exc. Mgr l'Évêque de Saint-Jean qui avait assisté à toutes les séances insista dans son allocution de clôture sur les solutions que l'Église apporte à la question sociale et le devoir des catholiques de s'en inspirer. Les retraitants de Montréal avaient voulu participer à la joie de leurs frères de Saint-Jean. Ils assistèrent au nombre d'un millier à cette triomphale journée.

Cinémathèque scolaire

La question du cinéma pour les enfants préoccupe toujours ceux qui s'intéressent à leur avenir. Ils tiennent à la loi bienfaisante votée après le désastre du *Laurier Palace*. Malheureusement cette loi est violée ouvertement en plusieurs endroits. C'est manquer à son devoir pour un gouvernement que de tolérer de pareils abus. Ils engendrent chez le peuple le manque de confiance envers les autorités et aussi le mépris des lois. Un groupe de citoyens poursuit actuellement une enquête, avec l'intention bien arrêtée de faire cesser un tel désordre. Ces hommes reconnaissent le profit que les enfants peuvent tirer de certains films, mais ils croient que ce profit est conditionné non seulement par la qualité du film mais aussi par le milieu dans lequel il se déroule. C'est l'opinion fortement motivée qu'exprimait il y a deux ans le Conseil pédagogique de la Commission des Écoles catholiques de Montréal: *Le cinéma pour enfants dans le milieu scolaire*. Les éducateurs ont compris leur devoir. Déjà l'an dernier nous avons signalé de louables initiatives. Elles se sont étendues depuis. A sa réunion du 25 septembre dernier, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique approuvait l'établissement d'une cinémathèque scolaire. Cette institution comprend actuellement sept cent trente films dont cent trente sonores, à la disposition des commissions scolaires. Et ce n'est qu'un commencement. Ceci, à notre sens, règle la question du cinéma pour enfants. A moins de vouloir favoriser les propriétaires d'établissements commerciaux au détriment de la famille, il faut laisser la loi telle qu'elle est mais l'appliquer rigoureusement.

Contre les progrès de l'alcoolisme

Alors que brasseurs et fabricants de liqueurs spiritueuses multiplient leurs annonces et sèment les tentations sur les pas des faibles, les honnêtes gens commencent à se réveiller. Des représentants de la plupart des diocèses de la province se sont mis d'accord dernièrement pour demander aux autorités les mêmes réformes. Ils ont adopté celles qu'avaient déjà proposées les catholiques de la ville de Hull. La première qui concerne le dimanche a une particulière importance. Elle a fait le sujet de mûres réflexions et de longues délibérations. Mais c'est là surtout qu'est le mal. Le dimanche, qui devrait être le jour du Seigneur, devient de plus en plus le jour des hôteliers, le jour de l'alcool. Il faut une réaction énergique. Tant pis pour ceux dont l'esprit de lucre en aura été la cause. Une telle mesure existe d'ailleurs dans d'autres provinces. Elle n'a fait mourir personne. Au contraire, elle en aide un grand nombre à vivre, à mieux vivre physiquement et spirituellement. Il paraît sage d'agir ainsi dans notre province.

Cours sur le corporatisme

Comme nous le laissons entendre dans notre dernier numéro, une série de cours sur le corporatisme sera donnée en octobre et en novembre à Montréal. Ils auront lieu tous les vendredis, sauf le 1er novembre, fête de la Toussaint, à 8 h. 30 du soir, dans la salle académique du collège Sainte-Marie, rue Bleury, près Sainte-Catherine. En voici la liste:

- 18 octobre — Définition, notions générales. — M. Maximilien Caron.
- 25 octobre — Rôle de la corporation — M. Léon-Mercier Gouin.
- 8 novembre — La corporation en Suisse — M. André Montpetit.
- 15 novembre — La corporation au Canada — M. Maximilien Caron.
- 22 novembre — Corporation et démocratie — M. François-Albert Angers.
- 29 novembre — La corporation, notre salut — M. Léon-Mercier Gouin.

L'Action corporative qui organise ces cours y invite tous ceux qu'ils peuvent intéresser. L'entrée est gratuite, sans carte. Hommes et dames y sont admis. On commence à l'heure fixée, sans vaine palabre. Les conférenciers sont tous des hommes compétents et disert. Et le cours ne dure qu'une heure. Qui ne pourrait consacrer soixante minutes chaque semaine durant un mois et demi à se renseigner agréablement sur un sujet d'une telle importance, où se trouve engagé l'avenir même de notre société?

LA PROPAGANDE SOCIALISTE AU MEXIQUE

Le parti révolutionnaire mexicain, qui contrôle le gouvernement du pays, prétend que sans une lutte à mort entre les différentes classes, il ne sera pas possible d'arriver à une amélioration effective des couches inférieures de la société. En d'autres termes, le parti révolutionnaire mexicain propage et entretient un sentiment de haine continuelle à travers tout le pays. Il insiste sur ce qu'il ne pourra jamais arriver à ses buts sans la destruction systématique de tout ce qui peut l'arrêter ou entraver sa marche ascensionnelle, c'est-à-dire qu'il est prêt à anéantir de gré ou de force tous les partis supposés contrecarrer les aspirations du prolétariat. M. Alejandro Carrillo, donnant une conférence sur les progrès accomplis par les différents partis ouvriers, disait devant un groupe d'élèves des écoles secondaires de la ville de Mexico: "La classe ouvrière était fatiguée de piétiner sur place; elle ne voulait plus vivre d'illusions; elle savait enfin que le seul moyen qui pût la mener à la victoire était la lutte des classes, l'opposition systématique, consciente et disciplinée au régime capitaliste d'exploitation sous lequel elle vivait".

L'un des objectifs essentiels du système éducatif mexicain est d'entraîner le prolétariat à la lutte des classes, soit "la création dans chacun des éléments du prolétariat d'un esprit de parti clair et distinct sans lequel les sentiments, les points de vue et la détermination nécessaire pour la lutte ne pourraient apparaître d'aucune façon".

On peut dire sans crainte que les autorités qu'on vient de citer expriment les sentiments du gouvernement. Discutant la politique suivie par les hommes d'État de son pays, M. Beteta, sous-secrétaire d'État, disait: "Nous reconnaissons que l'existence de la lutte des classes constitue l'un des événements inévitables du capitalisme, et nous avons pris le parti de l'ouvrier".

Jusqu'ici, tous les moyens ont été bons pour inculquer aux classes inférieures une haine profonde pour tout ce qui est au-dessus d'eux: littérature, art, histoire, théâtre, etc.

En parlant de l'art dans son application la plus extensive, le professeur Munoz Cota disait: "Comprenez, camarades, ce qu'est la conception de l'art contemporain: c'est un art propagandiste, un art complètement guidé par un intérêt spécial; un art qui possède une utilité sociale, un but collectif; un art qui essaie d'utiliser l'émotion afin d'atteindre les masses, intensifier le caractère de la lutte elle-même; un art au service de la lutte des classes et identifié avec le prolétariat.....".

L'inspiration poétique des révolutionnaires jaillit naturellement d'un esprit violent et implacable. M. Cota, en parlant des poètes révolutionnaires, disait: "Chacun des précurseurs de la poésie est, avant tout, possesseur d'une foule de sujets et est riche en émotion, parce que l'émotion basée sur la rancune, la colère, la violence, la force qu'elle contient en elle-même est une sorte d'émotion capable d'engendrer un type supérieur d'art...".

Ceci est l'inspiration poétique que les instituteurs du Mexique doivent enseigner à leurs élèves. Cette inspiration découle d'un nouveau "concept d'art révolutionnaire qui essaie de former dans la conscience des poètes un esprit de lutte et de parti qui leur indiquera alors tout naturellement la route à suivre".

Afin de bien démontrer ce que doit être le poète moderne, M. C. Cota référerà Gutiérrez Cruz, auteur d'un volume intitulé *Sang rouge* (Sangre Roja), où le poète décrit sa propre transformation spirituelle et artistique. Après avoir été converti en prophète des masses, "il ne chantait plus la nature; il s'est approché du mineur et lui a dit: "Cet or que tu extrais, ce métal, convertis-le en dague afin que la mine puisse t'appartenir". Il est allé au paysan et lui a dit: "Mets les champs en flammes si l'on ne te rend pas justice. Mets le feu à la maison de ton maître afin que le terrain soit à toi". C'est le moment de la lutte. Et Gutiérrez Cruz incite à la bataille: "La lutte commence; la lutte atteint nos champs éclairés tout comme les fermes le sont quand le soleil se lève à l'orient". (Ceci traduit littéralement de l'espagnol.)

Afin de gagner la sympathie de la nouvelle génération, le parti révolutionnaire a fait construire de nombreuses écoles élémentaires, techniques et normales ainsi que de nombreuses écoles pour la classe ouvrière, celles-ci destinées à enseigner la technique

de la lutte des classes. Des cours typiques donnés en 1938 étaient: *La fondation philosophique du socialisme, la genèse de l'impérialisme* (à l'école secondaire "Carl Marx" pour ouvriers), *doctrine et technique du combat, usage des règles dans les conflits entre les travailleurs* (à l'école pour l'éducation syndicale).

Les chefs du mouvement socialiste se rendent bien compte qu'il n'est pas possible d'arriver au *Grand soir*, si ce n'est en marchant sur les ruines de deux institutions qui leur sont particulièrement ennemies: le capitalisme et l'Église. Refondre l'âme mexicaine, et surtout celle de la jeunesse mexicaine, voilà la tâche de l'enseignement public.

Dans le système socialiste-matérialiste, où les valeurs spirituelles sont étouffées (nous avons déjà observé les buts attribués à l'art et à la littérature), on a organisé la destruction des classes supérieures d'une manière froide et calculée. Voici le but pour lequel l'enseignement public a été projeté: "Nous désignons le système scolaire comme socialiste parce qu'il réside sur une thèse dialectique philosophique, et d'accord avec cette thèse nous savons que nous devons arriver inéluctablement à la disparition des classes sociales remplacées alors par un régime purement socialiste". (Chavez Onozco.)

Les socialistes mexicains, en bons marxistes, interprètent les actions et les motifs humains à la lumière de l'économie politique. Pourtant, avec une inconscience naïve, ils font appel à l'idéalisme de leurs instituteurs et autres agents qui soutiennent le parti. Pour que le système éducatif socialiste réussisse, il faut réaliser "la transformation de la nature originelle de l'homme en supprimant et en changeant tous les instincts, tendances et sentiments d'une nature égoïste ou antisociale, de façon que chaque membre du prolétariat considère ses intérêts personnels et avantages comme secondaires aux intérêts et avantages du groupe considéré comme un tout, c'est-à-dire de la masse entière du prolétariat". (Rafael Ramirez.)

Le psychologue déterministe pourrait expliquer un tel esprit de sacrifice comme une manifestation raffinée de l'instinct primordial de la préservation de l'espèce. Mais, est-ce que le Mexicain qui a reçu une éducation religieuse normale et même le partisan de la révolution peuvent être appelés à appliquer jusqu'à leurs limites logiques les doctrines du matérialisme? Le ministère de l'Éducation s'est imposé la tâche de répondre à cette question: "On conseille aux professeurs du Mexique de porter la lumière et la sagesse des encyclopédistes aux coins les plus reculés du pays".

Le gouvernement mexicain s'est mis en voie d'exterminer l'Église. Il la regarde comme patron et propriétaire; bref, comme une institution capitaliste, et veut oublier ses contributions vitales à la civilisation du monde occidental qui est au fond celle de l'Amérique latine elle-même. Les chefs du parti révolutionnaire, bien que d'origine et parenté catholique, ont oublié l'histoire de l'Église et la signification de son activité dans le développement de la vie spirituelle et sociale de l'homme. Ils nient que l'Église soit bonne. Même dans les écoles privées, il est illégal d'enseigner la religion et "aucune manifestation religieuse n'est permise en dehors des églises". (Ramon Beteta.)

L'opposition à l'Église, dont les racines remontent au conflit politique et économique du dix-neuvième siècle, empêche que les révolutionnaires interprètent d'une manière exacte le rôle que l'Église a joué dans le développement du Mexique. Si quelques écrivains concèdent que "les premiers missionnaires furent bons, généreux, nobles et utiles", c'est en partie pour faire ressortir le contraste qui, selon eux, existe entre les missionnaires pionniers et le clergé qui leur a succédé.

"Sans remplir aucune fonction sociale utile, les prélats de l'Église vivaient au milieu de l'oisiveté et du luxe..." de sorte que cette même organisation — qui a travaillé sans cesse en la personne de Mgr Las Casas et autres, pour créer une civilisation indigène composée d'éléments catholiques, espagnols et indiens — est accusée d'avoir été étrangère!

De même que le parti révolutionnaire a réduit l'éducation et l'art aux seules fins de propagande pour faire la guerre à ses ennemis, il prostitue la science de l'histoire pour gagner la faveur du public. Le professeur Enrique Beltran, directeur des écoles secondaires du Mexique, parlant de l'histoire de

la religion, ne voit dans les cathédrales gothiques autre chose qu'un exemple de l'oppression du peuple obligé par ses maîtres de les construire. Il les compare aux Pyramides d'Égypte "qui furent érigées grâce à la misère de ceux qui y travaillèrent. Et pourquoi les a-t-on construites avec angoisse? Pourquoi ces monuments qui symbolisent l'esclavage de milliers et milliers d'Égyptiens sous le fouet d'un surveillant (*sic*: traduction littérale de l'espagnol) ont-ils été édifiés? On les a construits, messieurs, pour servir de domicile à quelque dieu hypothétique, à quelque animal sacré; et si on ne les a pas destinés à loger quelque dieu, ils servaient de sépulture à quelque noble défunt. Quelle inutilité pour une aussi vaste entreprise".

De même que les monuments d'Égypte étaient inutiles, selon les paroles du conférencier érudit (!), de même l'était cette expression de toute une époque que représentent les cathédrales médiévales — "qui, avec un manque absolu de logique, ont été expliquées d'autres façons, mais qui, en réalité, ont la même signification et doivent susciter chez nous les mêmes réactions que nous ressentons en contemplant les monuments grandioses de l'Égypte".

On nous laisse donc supposer que les cathédrales furent également construites grâce au travail forcé de milliers et de milliers de Français, Allemands ou Espagnols sous le fouet d'un surveillant. Elles aussi auraient été construites pour servir de domicile à "quelque dieu hypothétique", ou de tombeau aux rois et nobles illustres qui, selon les idées de M. Beltran, auraient ordonné de leur vivant qu'on les élevât afin de mieux satisfaire leur égoïsme. M. Beltran n'aurait certes pas admis que les cathédrales, en opposition avec les pyramides, furent le résultat d'un geste spontané et volontaire de la part de ceux qui y travaillèrent. Ceux-ci ne voyaient là qu'un moyen de concrétiser leur idéal et leurs aspirations, et, ces cathédrales construites par eux étaient avant tout construites pour eux. M. Beltran et les philosophes révolutionnaires n'accepteraient pas non plus que les cathédrales furent les centres, les points magnétiques autour desquels s'accumulaient les meilleurs éléments de la civilisation médiévale; une civilisation que même les érudits non catholiques qualifient aujourd'hui de magnifique et d'étonnante.

Le conférencier poursuit sa discussion, disant que les religions égyptiennes furent des armes puissantes inventées pour obliger le peuple à consentir à un régime de force brutale. Mais il se garde discrètement de porter plus loin la comparaison entre les religions égyptiennes et le christianisme, aimant mieux, à la façon de Voltaire, donner à son auditoire la satisfaction de faire elle-même ses déductions.

On voit donc combien le système révolutionnaire restreint les buts culturels de la vie sociale au Mexique. C'est ainsi que le professeur Rafael Ramirez affirme que l'enseignement socialiste "doit préparer un nouveau type d'homme qui saura sagement apprécier toutes les richesses que contient la culture et que les générations disparues nous ont transmises comme étant un héritage social". Le concept que possède M. Ramirez des richesses de la culture est nécessairement fort limité, puisque cette culture n'inclut ni les cathédrales gothiques ni aucune autre manifestation de l'esprit chrétien.

D'autres historiens, de tempérament nationaliste, prennent la défense de l'Indien et le considèrent comme le seul et véritable propriétaire du sol mexicain. En conséquence, ils condamnent catégoriquement les conquistadores et les missionnaires, accusés d'avoir détruit la culture indigène après leur arrivée au Nouveau Monde. Si la considération dont jouit actuellement le primitif au Mexique est exagérée, cela vient probablement de ce qu'on n'a pas encore réussi à trouver une culture supérieure à opposer à la culture chrétienne.

Tel est donc le concept de l'histoire et de la vie qu'on enseigne dans les écoles du Mexique. L'enseignement s'est fait l'agent d'un seul parti et la liberté de penser n'y existe pas. Dans l'esprit des instituteurs et des officiers du gouvernement, l'esprit de vérité a cédé le pas à celui de propagande...

Herbert M. WILLGING, Ph.D.,
Associate Professor of French,
College of New Rochelle,
New Rochelle, N.Y.

(Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par Jacques ANTOONS, journaliste. Copyright 1940, The Catholic Educational Press. Reprinted from The Catholic Educational Review, April 1940.)

LES SERVICES SOCIAUX DANS LA LÉGISLATION SOCIALE AMÉRICAINE

par le R. P. Emile BOUVIER, S. J.

Les services sociaux n'entrent pas habituellement sous la dénomination générale de *lois sociales*. Celles-ci comprennent les assurances, les conventions collectives, les lois d'accidents du travail, etc. Une législation parallèle dite du *bien-être social* prévoit l'organisation de l'assistance aux aveugles, aux mères nécessiteuses, aux orphelins, etc. Le critère de distinction entre les deux espèces de législation dépend de la participation des intéressés aux fonds nécessaires, participation requise pour les lois sociales et écartée pour les lois d'assistance.

Or, aux États-Unis, le Statut de Sécurité sociale (Social Security Act) englobe les deux législations. A qui recherche l'explication de cette méthode, on répond évasivement: "Question de politique". Grâce à cette manœuvre, les subsides accordés à l'administration des services sociaux ont été votés sans aucune difficulté.

Cet article essaiera de grouper les éléments épars et apparemment disparates de cette législation pour en donner une vue d'ensemble.

D'abord relevant directement du Bureau de la Sécurité sociale, il y a, à côté de l'assistance aux vieillards, l'aide aux aveugles (Titre X) et l'aide aux enfants dépendants (Titre IV).

Sous la direction du *Children's Bureau* qui dépend du département du Travail, il faut énumérer le bien-être maternel (Titre Va), l'aide aux enfants infirmes (Titre Vb) et les œuvres de la protection de l'enfance (Titre Vc).

Les services de santé et d'hygiène du Titre VI dépendent du département de la Santé et les services d'orientation professionnelle proposés par le Titre Vd de la loi ressort du Bureau de l'Éducation.

En dépit de l'enchevêtrement des services et des octrois, la zone d'action reste bien délimitée par l'exécutif de chacun des départements. A première vue, l'énumération implique des doubles emplois. En pratique, il n'est pas facile de simplifier et d'unifier: certains bureaux fédéraux tiennent à leur existence, voilà autant de facteurs humains qui retardent la coordination plus rationnelle des services et des subsides.

L'AIDE AUX ENFANTS DÉPENDANTS

Il ne suffit pas d'aider le travailleur en difficulté ou le vieillard: il faut encore et surtout penser à l'enfant sans ressource. Or, aux États-Unis en 1935 (Report of the Committee on Economic Security, p. 35), il y avait 7,400,000 enfants au-dessous de 16 ans, appartenant à des familles assistées par l'État. Sur ce nombre, 300,000 sont dépendants, c'est-à-dire pauvres, privés de l'appui paternel ou maternel par suite de la mort, de l'absence ou de l'incapacité physique ou mentale de l'un ou l'autre des conjoints. Le titre quatrième du *Statut de sécurité sociale* pourvoit à ce problème. La loi aide les enfants vivant avec leurs parents. On appuie bien sur cette résidence de l'enfant au sein de la famille précisément pour le garder dans le milieu familial et empêcher qu'on le confie inconsidérément aux institutions privées ou publiques de charité. De même, pour prévenir la désertion du foyer par la mère obligée de travailler en usine, des allocations lui sont accordées qui lui permettent de rester au foyer et de continuer son œuvre de mère.

La loi de 1935 et 1939 continue tout simplement le principe de l'allocation aux mères nécessiteuses en vigueur depuis 1911 et le procédé reste celui de la collaboration du Fédéral et des États.

En somme, la loi se résume à ceci: une aide est accordée par l'État aux individus qui en font la demande en faveur d'enfants pauvres demeurant au foyer ou chez des proches parents.

Les principales conditions permettant l'octroi de l'allocation demandée sont les suivantes: âge maximum de 16 ans, ou de 18 ans, si l'enfant fréquente encore l'école; l'enfant doit être privé de l'appui de ses parents par suite de la mort, de l'absence continuelle ou de l'incapacité physique ou mentale

du père ou de la mère... Pour bénéficier de l'octroi, il doit être sous la protection d'un membre de la famille avec lequel il vit: père, mère, grands parents, frère ou sœur, oncle ou tante...

Au point de vue financier, le gouvernement fédéral défraie la moitié des dépenses encourues par un État qui s'est donné une loi d'assistance aux enfants jusqu'à concurrence de \$18 par mois pour le premier enfant et de \$12 par mois pour tout autre enfant de la même famille. (Art. 403a.)

Résultat: en 1934, 270,000 à 280,000 enfants bénéficiaient des secours de l'État; en 1938, plus de 657,000.

Il importe de souligner l'esprit de cette législation qui est de fortifier le milieu familial en l'empêchant de s'effondrer par le travail de la mère hors du foyer. De plus, cette loi contre-carre heureusement l'habitude répandue dans certains pays de confier inutilement les enfants à des institutions où ils sont privés, par la force même des choses, des avantages irremplaçables de l'éducation familiale.

L'AIDE AUX AVEUGLES

D'après le recensement américain de 1931, la moyenne des aveugles aux États-Unis était de 51 par 100,000 âmes; celle de l'État du Nouveau-Mexique s'élevait jusqu'à 143. En 1938, l'État du Maine en comptait 144 et la Floride 117. Inutile de souligner l'opportunité de cette aide aux aveugles qui, remarquons-le bien, n'est pas une pension dans le genre de la loi canadienne.

Le Fédéral coopère avec l'État sur la même base que pour l'assistance aux vieillards et aux enfants. Les conditions requises pour que la loi d'un État particulier soit reconnue par le *Bureau de Sécurité sociale* sont celles des lois d'assistance:

- a) aucun citoyen des États-Unis ne peut être exclu;
- b) l'État ne peut pas refuser de secours à l'aveugle qui a vécu dans l'État cinq des neuf dernières années qui précèdent sa réclamation;
- c) le Fédéral collaborera avec un plan d'État jusqu'à concurrence de \$40 par mois pour chaque aveugle. Bien plus, il consent à un 5% additionnel pour les frais d'administration.

Malheureusement, la loi fédérale passe sous silence les services d'éducation, d'orientation professionnelle et de prévention pour cette classe de déshérités; il faut croire que l'initiative de ces services ressortit aux différents États. Les législateurs s'intéressent au problème et dès qu'ils le pourront, ils élèveront la moyenne des secours mensuels aux aveugles, qui est de \$23.33. En

continuant ainsi assistance et services sociaux, la loi devient complète.

LES SERVICES SOCIAUX DE L'ENFANCE

La loi les groupe sous trois rubriques et les confie à la direction du *Children's Bureau* de Washington: a) l'aide maternelle; b) l'aide aux enfants infirmes; c) les services du bien-être de l'enfance. Il ne faudrait pas conclure immédiatement que Washington contrôle, administre et dirige ces différents services. Loin de là. Le Fédéral encourage par des octrois les États à développer les services sociaux en faveur des mères, des infirmes et des enfants.

Pour les mères, le Fédéral vote chaque année une somme de \$5,820,000 afin de multiplier les soins à accorder aux nouveaux-nés et aux mères, par le moyen des unités sanitaires et des services médicaux, en particulier dans les régions rurales et pauvres. Et les allocations sont en relation du nombre des bébés mis au monde, du taux de population rurale et de la pauvreté de l'État. Les statistiques de mortalité infantile en 1934 ont ouvert les yeux de nos voisins. Le taux de mortalité par 1,000 s'élevait à 104 dans l'État d'Arizona, 126 dans le Nouveau-Mexique, 83 dans la Caroline-du-Sud, 79 dans la Georgie, 71 dans le Maine, etc. Il est moindre dans les États urbains, v.g. New York 52, Massachusetts 49... Dans les villes, 71% des naissances ont lieu dans les hôpitaux et dans les campagnes 14% seulement. Plus de 1-10 des bébés aux États-Unis viennent au monde sans les secours du médecin. D'où l'importance des services médicaux, des infirmières visiteuses, des cliniques de maternité. On décide alors pour diminuer la mortalité infantile de développer les différents services afin de suivre l'enfant après sa naissance. Chacun des États met en branle ses organismes de services sociaux et le Fédéral collabore en défrayant les dépenses d'administration et de propagande. L'article 502 a, b et c, apporte des précisions de détail sur la base des allocations d'après le nombre des nouveaux-nés et la pauvreté financière des États.

Actuellement, plus de 1,000 comtés des États-Unis n'ont pas encore de services médicaux. Toutefois, les progrès sont sensibles. En 33 États, 511 comtés ont des cliniques de prénatalité et en 43 États, 898 comtés ont des cliniques de services et de consultations.

Pour les enfants infirmes (crippled children), le Fédéral vote chaque année la somme de \$3,870,000. Chaque État reçoit un minimum de \$20,000 et el

reste est distribué au prorata du nombre des impotents et des malades.

Enfin, les services du bien-être de l'enfance. Le Fédéral accorde chaque année une allocation de \$1,510,000 afin d'aider les œuvres sociales publiques à promouvoir les services de bien-être de l'enfance dans les régions rurales et les régions plus affectées par la crise. A chaque organisation sociale d'État de définir l'utilisation de ces fonds. L'État peut les appliquer au service des familles, aux soins des enfants dans les institutions, les œuvres d'enfance, œuvres de placement, de protection, cours juvéniles, etc.

L'attention que donne la législation américaine au soin des enfants implique une direction nouvelle dans les services sociaux. La *White House Conference* de janvier dernier a fortement insisté sur la protection de l'enfance. La convention des Professionnels des services sociaux, tenue à Washington au printemps, et celle des Auxiliaires sociales, à Grand Rapids, ont repris le même thème. Malheureusement, on incline de plus en plus à confier à l'État les services sociaux. L'État seul, disent-ils, peut fournir les salaires, l'outillage et les locaux nécessaires à un vaste mouvement de protection de l'enfance.

On ne peut qu'être justement inquiet à l'égard de cette orientation qui diminuera graduellement le rôle des institutions de charité privée et qui aboutira à une gigantesque entreprise nationale de services sociaux, où les valeurs spirituelles ne trouveront sans doute pas leur compte. Certaines voix se font entendre en protestation contre cette tendance des auxiliaires sociales à s'appuyer sans cesse sur l'État. Il faut reconnaître que jusqu'ici elles crient dans le désert.

Reste enfin, dans la loi, la section sur la réhabilitation professionnelle et la santé publique. Chacun des États, par l'intermédiaire de ses œuvres, agences et bureaux d'assurance, fait le recensement des personnes incapables, impotentes ou complètement désorientées dans la vie. Grâce au service des cas individuels, l'intéressé se fait aider par une auxiliaire sociale qui étudie son cas. Qu'il s'agisse de maladie physique ou mentale, de pauvreté ou de manque d'instruction, tous les efforts tendent ensuite à remettre le sujet dans une situation normale de travailleur. A cette fin, le Fédéral vote chaque année la somme de \$3,500,000 et chaque État doit recevoir un minimum de \$20,000.

Enfin dernier aspect de la législation en cause: la santé publique. Un programme de législation sociale ne saurait ignorer cet élément essentiel du bien-être national. Le gouvernement américain y pourvoit par sa loi de 1935 et celle de 1939; il y est revenu en 1940 par la loi des hôpitaux. Chaque année, le gouvernement vote la somme de \$11,000,000 pour les services médicaux en faveur de la classe pauvre. Les statistiques sur l'état de la santé publique témoignent de la gravité du problème et les médecins font des efforts considérables en vue d'alerter l'opinion.

Naturellement, les conditions de santé les plus mauvaises se trouvent dans les quartiers pauvres des grandes villes industrielles et dans certaines régions rurales.

CONCLUSION

Une tentation cependant guette le législateur: celle de pousser jusqu'à la nationalisation l'organisation des services médicaux et des hôpitaux. Quant au *Statut de sécurité sociale*, son but est seulement d'aider les États et de collaborer avec eux dans la tâche si impérieuse d'assurer un minimum de bien-être à toute la population.

En moins de cinq ans, les États-Unis se sont donc donné une législation sociale que plusieurs pays d'Europe ont pris de longues années à réaliser. Le *Statut de sécurité sociale* est un monument législatif important qu'il faut étudier, parce qu'il nous suggère d'utiles leçons. C'est à nous d'éviter les erreurs qui s'y sont glissées. En somme, c'est un code de lois qui fait honneur aux États-Unis; il nous faudrait le courage et la hardiesse de réaliser aussi beau et aussi grand.

L'Heure catholique

L'Heure catholique, inaugurée en 1931 par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage du regretté Mgr Gauthier, commencera dimanche prochain sa dixième série annuelle. Cette nouvelle série sera partagée en deux parties, confiées chacune à un conférencier de marque: le R. P. Joseph Ledit, S.J., pour les premiers mois, le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., pour les derniers. Les causeries auront lieu, comme les années précédentes, le dimanche, au poste CKAC, mais l'heure en est maintenant de 2 h. à 2 h. 30. La causerie dure vingt minutes, elle est suivie d'une brève chronique d'actualité confiée à l'École Sociale Populaire: le premier dimanche du mois, chronique religieuse; le deuxième, chronique sociale; le troisième, chronique missionnaire; le quatrième, chronique littéraire.

Dimanche prochain, 6 octobre, le R. P. Joseph Ledit, S.J., membre du Comité international des congrès du Christ-Roi et ancien directeur des Lettres de Rome, donnera sa première causerie sur les Droits royaux de Jésus-Christ.

Né en France en 1898, le Père Ledit entra dans la Compagnie de Jésus en

1914. Comme il se destinait aux missions de l'Alaska, il fit son noviciat et ses études philosophiques aux États-Unis où il fut naturalisé citoyen américain. De 1921 à 1925 il étudia la théologie en Espagne et en Hollande; après son troisième an en Belgique, il est envoyé en mission en Russie. De retour à Rome en 1927, le P. Ledit y enseigne à l'Institut oriental, puis est nommé directeur du Secrétariat contre l'athéisme. C'est alors qu'il publie une revue en trois langues: *Lettres de Rome, Cartas de Roma, The World Problem*. Entre temps il fait une tournée de conférences en différents pays: Pologne, France, États-Unis.

Quand la guerre met fin aux activités du secrétariat de Rome, le Père Ledit revient aux États-Unis; il est maintenant attaché à l'École Sociale Populaire de Montréal où sa science sociale et ses relations internationales rendront de grands services. Le sujet qu'il a choisi de traiter à l'Heure catholique est de belle envergure. Il lui permettra d'étudier les courants subversifs qui agitent le monde actuel et de leur opposer les thèses chrétiennes dans leur splendeur conquérante.

Le huitième centenaire du Portugal

DISCOURS DE M. OLIVEIRA SALAZAR

Président du Conseil

Le Portugal est le seul pays d'Europe qui ait conservé jusqu'à ce jour les limites géographiques qui l'enserraient il y a huit siècles. A l'une des célébrations nationales qui rappellent dans tout le Portugal ce mémorable anniversaire de 1140, M. Oliveira Salazar, président du Conseil, a prononcé les paroles suivantes d'une si noble élévation morale:

Je serai très bref, car je sens que toute parole est au-dessous de la circonstance, et tout discours me paraît profaner le recueillement des âmes et la communion spirituelle de cette heure. Dans tout le Portugal du continent, des îles, d'outre-mer, dans des pays hospitaliers de toutes les parties du monde, des millions de Portugais se recueillent, l'âme prosternée devant ce château, et communient avec nous dans les mêmes sentiments de dévotion, d'exaltation, de foi.

Que dirai-je? je ne le sais même pas. En vain je cherche, dans le tumulte des idées et des émotions, à fixer une pensée ou une image, un fait ou un vœu, un nom ou un sentiment qui m'emporte sur les autres et me retienne. Des siècles passent en vol devant l'esprit — les huit siècles de la vie du Portugal — avec leurs rois et leurs chevaliers, leurs découvreurs et leurs légistes, leurs capitaines et leurs navigateurs, leurs héros et leurs saints, des souffrances et des gloires, des esprits et des désillusions. Des siècles passent, et le Portugais chasse le Maure, affermit la frontière, cultive la terre, élargit ses domaines, découvre l'Inde, évangélise l'Orient, colonise l'Afrique, fait le Brésil — gloire de son énergie et de son génie politique. Pour tout cela il lui a fallu discuter dans les Curies et aux conciles, enseigner aux écoles et universités renommées, créer une langue et une culture, peindre des chefs-d'œuvre avant les plus grands maîtres, prodiguer des merveilles de pierre, chanter sa propre épopée en des vers immortels — et, aujourd'hui encore, si simple et modeste, il est pauvre devant les riches et faible auprès des puissants. L'intelligence s'égarait à scruter le mystère, elle demeure confondue de la disproportion entre les moyens et les résultats, elle s'extasie devant la permanence du miracle, et ne sait quel homme, quelle idée, quel trait ou sacrifice mettre au-dessus des autres — à moins que ce ne soit précisément le fait fondamental et premier que la race portugaise ait fondé son foyer indépendant et chrétien sur cette bande atlantique de la Péninsule. Le peuple voulut être indépendant, libre sur son propre territoire; les rois, voulant qu'il le fût, lui conquièrent et maintinrent l'indépendance; et, parce qu'elle était maîtresse de ses destinées, la nation définit une pensée de vie collective, un idéal d'expansion et de civilisation auxquels elle a été séculièrement fidèle.

Pour les nations, comme pour les familles et les individus, vivre, vivre vraiment, c'est surtout posséder une pensée supérieure qui domine ou dirige l'activité spirituelle et les rapports avec les autres hommes et peuples. Et c'est de la vitalité de cette pensée, de la puissance de cet idéal, de sa portée restreinte, ou universelle, ou humaine que découle la grandeur des nations, la valeur de leur projection dans le monde. Un territoire insuffisant, une population réduite, de faibles forces ou moyens matériels ne sont pas faits pour limiter la capacité civilisatrice: un peuple peut créer dans son sein des principes directeurs d'action universelle; il peut diffuser des faisceaux de lumière qui illuminent le monde.

C'est à cela que nous a servi la liberté; on ne peut affirmer que nous n'avons su que faire de notre indépendance; en travaillant et en recevant de durs coups dans notre chair, nous avons découvert, civilisé. A travers les siècles et les générations nous avons conservé toujours vivant le même esprit et concilié avec l'identité territoriale et l'unité nationale la plus parfaite de l'Europe une des plus grandes vocations d'universalisme chrétien.

Voilà pourquoi cette solennité est à la fois un acte de dévotion patriotique, un acte d'exaltation, un acte de foi.

Un acte de dévotion d'abord. Nous avons couvert de fleurs, apportées des quatre coins du monde, les pierres mortifiées sur lesquelles s'élève ce château, tout comme si, pieusement, l'on baisait les plaies d'un héros ou l'on parait le berceau d'un saint. Nous sommes venus de loin; quelques-uns même sont venus de très loin pour visiter la vieille maison de leurs vieux parents, l'auguste cité où, avec le cœur du premier roi, commença de battre le cœur du Portugal. Nous savons lui devoir ce que nous fûmes; et ce que nous sommes — libres dans notre pays et honorés au pays d'autrui — vient encore de lui.

Un acte d'exaltation. La patrie portugaise n'est pas le fruit de pactes politiques, une création artificielle maintenue dans le temps par le jeu d'intérêts rivaux. Elle a été faite dans la dureté des combats, dans la fièvre épuisante des découvertes et des conquêtes, par la force du bras et du génie. Un travail intense et ingrat, des efforts surhumains sur terre et sur mer, de longues absences, la douleur et le deuil, la misère et la faim, des âmes de héros amalgamèrent, firent et refirent l'histoire du Portugal. Ce n'est point par l'égoïsme et les aises, la crainte de la mort et de la vie qu'ils purent l'élever, mais en luttant, en priant et en souffrant. Chacun donna, dans la mesure de ses ressources, tout ce qu'il pouvait; et, pour ce tout, nous leur sommes reconnaissants. Du fond de notre cœur ne peut, cependant, manquer de s'élever, en commémorant huit siècles d'histoire, un hymne de louange aux hommes illustres entre tous qui les ont remplis de leurs hauts faits. Acte d'exaltation.

Mais, aujourd'hui, nous faisons aussi un magnifique acte de foi; foi en notre vitalité et en la capacité de réalisation des Portugais, foi dans l'avenir du Portugal et dans la continuité de son histoire. Nous ne sommes pas seulement parce que nous avons été, nous ne vivons pas seulement parce que nous avons vécu; nous vivons pour bien remplir notre mission, et, devant le monde, nous affirmons notre droit de l'accomplir. Liés par de solides racines séculaires à l'histoire universelle, qui sans nous serait tout au moins différente, nous sentons, en même temps que la gloire de cet héritage, la responsabilité et le devoir de l'augmenter. Si nous nous trouvons ici, c'est précisément parce que nous avons confiance dans les valeurs éternelles de la patrie. Et quand, d'ici peu — nul d'entre nous ne revivra un tel moment — montera au faite de ce château le drapeau sous lequel notre nationalité a été fondée, nous verrons tel un gage qui confirme notre foi, la croix embrasser, comme au premier jour, la terre portugaise.

SEMAINE SOCIALE DE NICOLET

Le Chrétien dans la Famille et la Nation

Compte rendu des cours et conférences, suivi de la table analytique des 17 volumes parus

PRIX: \$1.50: \$1.65 franco.

Ceux qui enverront leur souscription avant le 15 novembre recevront le volume franco pour \$1.50

Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal

4 (4)

L'ORDRE NOUVEAU

Deux congrès et une leçon

« Education! Education! Education! »

Deux congrès se sont déroulés récemment qui méritent d'être signalés à nos lecteurs, car ils commandent, en les stimulant et les orientant, les activités de deux des plus puissants mouvements sociaux qui travaillent actuellement notre province et qui donnent des gages d'espoir pour les lendemains angoissants de l'après-guerre. Ce sont le congrès de la Coopération et celui des Syndicats catholiques nationaux, tenus respectivement à Québec et à Victoriaville dans la dernière quinzaine de septembre.

La tâche n'est pas facile de polariser les impressions multiples qui jaillissent des exposés présentés comme des réactions des auditeurs, des délibérations abondantes en séance générale comme des échanges de vues, rapides et serrés, faits en comité, et de dégager de cette vie intime et complexe l'impression d'ensemble, simple et forte dans son unité, que les congressistes remporteront dans leur milieu comme le mot d'ordre qui à la fois éclaire les esprits et fouette les énergies vers une action plus féconde.

La note commune aux deux congrès, celle qui a été frappée avec le plus d'insistance à Québec aussi bien qu'à Victoriaville, semble avoir été un *souci profond et intense d'éducation coopératiste* dans le premier cas, *syndicale* dans le second. Le congressiste bénévole que j'étais ne croit pas fausser la réalité en exprimant cette constatation; elle constitue en même temps les plus solides félicitations qu'il soit possible de rendre à tous les participants, simples délégués comme dirigeants.

Combien de fois au cours des séances du Congrès de Québec, les délibérations, comme par une attraction nécessaire ne se sont-elles orientées vers une conclusion toujours la même! Quelqu'un racontait-il les difficultés et les déboires du passé, la discussion avait tôt fait d'en indiquer la cause ordinaire: *le manque d'éducation coopératiste*. Des exemples de réussites étaient-ils apportés en contrepois, on découvrait la cause des succès signalés dans *l'éducation plus poussée* du groupe intéressé. Si bien que le R. P. Georges Lévesque, O.P., président du Congrès, dans ses remarques de clôture, dont quelques-unes le portèrent d'un mouvement spontané jusqu'à la haute éloquence, donnait comme mot d'ordre aux congressistes: "Éducation! éducation! éducation!" Et pas une éducation livresque, abstraite, divorcée de l'action, mais au contraire *faite dans et par l'action elle-même*.

Le même besoin d'éducation s'est fait sentir à Victoriaville. N'est-elle pas en effet la condition essentielle qui assurera la formation de chefs plus nombreux, qui multipliera la valeur et le nombre des troupes syndicales, gage des conquêtes de demain? Cette appréciation de la nécessité irremplaçable de l'éducation syndicale s'est exprimée dans une résolution adoptée par l'assemblée générale, priant le Bureau confédéral de mettre sur pied, à l'exemple des grandes centrales, en particulier des Syndicats chrétiens de France et de Belgique, *un service d'études confédéral*.

Le Bureau confédéral, désormais muni des pouvoirs nécessaires, se fera un devoir de faire aboutir dans le plus bref délai possible des réalisations impatientement attendues et dont les bons résultats ne se feront pas attendre.

Des mouvements qui subordonnent ainsi leurs activités aux exigences de l'éducation, qui *veulent marcher dans la lumière*, sont appelés à un grand avenir.

Ils sont, ils seront de plus en plus des forces sur lesquelles la société compte pour s'orienter dans les temps amers et obscurs que nous traversons.

J.-d'Auteuil RICHARD, S.J.

L'anniversaire des encycliques sociales

La liste de publications sur les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* que nous avons publiée dans notre dernier numéro a vivement intéressé nos lecteurs. Plusieurs se sont empressés de commander livres et brochures. Nous sommes heureux de répondre à ces demandes. En dehors cependant des publications de l'École Sociale Populaire, notre service de librairie ne possède que quelques-uns des livres indiqués. Nous les signalons ici afin de prévenir toute correspondance inutile:

L'encyclique "Rerum Novarum" à l'usage des cercles d'études, abbé P. Tiberghien, 80 pages, Éditions Spes, 1920, 25 sous.

Commentaire pratique de l'encyclique "Rerum Novarum" (questions et réponses), par l'École Normale Sociale, 203 pages, Éditions Spes, 1927, 65 sous.

Encyclique "Quadragesimo Anno" avec table analytique et commentaires, 154 pages, Éditions Spes, 1937, 35 sous.

Commentaire pratique de l'encyclique "Quadragesimo Anno" (questions et réponses), par l'École Normale Sociale, 420 pages, Éditions Spes, 1937, 80 sous.

Nous pouvons par contre fournir à des prix réduits, s'ils sont pris en quantité, les livres et brochures de l'E. S. P. Ainsi nous laisserons le livre du R. P. Archambault, S.J.: *La Restauration de l'ordre social d'après les encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno"* (106 pages) au prix de \$1.75 les dix, au lieu de \$2.50.

Projets importants

Nos abonnés sont priés de prendre note que l'administration de l'*Ordre nouveau* vient de changer d'adresse. Elle a installé ses services avec ceux de la rédaction au Secrétariat de l'École Sociale Populaire, 1961 est, rue Rachel. Quelques-uns, un peu au courant de nos préoccupations, verront peut-être dans ce premier changement un achèvement vers de plus importantes modifications. Ils pourraient bien ne pas se tromper... La direction de l'*Ordre nouveau* médite depuis quelque temps une transformation sérieuse. Elle aurait voulu l'accomplir dès la fin de sa quatrième année, avec le numéro présent. Des raisons majeures l'en ont empêchée. Mais ce n'est qu'un léger retard. Et bientôt, nous serons en mesure de faire connaître nos projets définitifs.

REABONNEMENT

La plupart des abonnements à l'*Ordre nouveau* se terminent avec le numéro du 20 septembre qui clôt notre quatrième année. Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous envoyer sans tarder le montant de leur réabonnement, soit

\$1.00

L'ORDRE NOUVEAU

Bulletin bimensuel de doctrine et d'action sociale

publié par

LES SEMAINES SOCIALES et l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Direction et Administration: 1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Le numéro: 5 sous; l'abonnement: \$1.00